

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VALOSEINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
16 juin 2026

PUBLIE LE : 03 JUIL. 2026

Délibération n°260616-1 : Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et de la commission des achats du syndicat

L'an deux mille vingt-six, le seize juin à dix-neuf heures quinze, le Comité du Syndicat Intercommunal VALOSEINE, dûment convoqué par le Président le dix juin, s'est réuni dans les locaux de la CU GPS&O Rue des Chevries à Aubergenville, sous la présidence de Monsieur François DAZELLE, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 16 JUIN 2026

PRESENTS

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE**

Alexandre GREVET, DELEGUE TITULAIRE
Frédéric RAUX, DELEGUE TITULAIRE
Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE
Aline BILLET, DELEGUEE TITULAIRE
Christine ALLIBERT-FUMINIER, DELEGUEE TITULAIRE

CCPIF

Alain GAGNE, DELEGUE TITULAIRE

**CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE**

François DAZELLE, PRESIDENT
Clément MADORE, DELEGUE TITULAIRE
Dominique PIERRET, DELEGUE TITULAIRE
Gilles LÉCOLE, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Claude BREARD, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Pierre DOS SANTOS, DELEGUE TITULAIRE
Patrick MEUNIER, DELEGUE TITULAIRE
Philippe CORBIER, DELEGUE TITULAIRE
Stéphan CHAMPAGNE, DELEGUE TITULAIRE
Yann PERRON, DELEGUE TITULAIRE
Maryse DI BERNARDO, DELEGUEE TITULAIRE
Christophe NICOLAS, DELEGUE SUPPLEANT
Philippe JUMEAUCOURT, DELEGUE SUPPLEANT
Sabine OLIVIER, DELEGUEE SUPPLEANTE

ABSENTS EXCUSES

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE**

Achille CHOAY, DELEGUE SUPPLEANT
Emmanuel HAÏAT, DELEGUE SUPPLEANT
Emmanuel PUISEUX, DELEGUE SUPPLEANT
Olivier BACCALA, DELEGUE SUPPLEANT
Priscille PEUGNET, DELEGUEE SUPPLEANTE

CCPIF

Jacky JOUBERT, DELEGUE SUPPLEANT

**CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE**

Lionel LEMARIÉ, DELEGUE SUPPLEANT
Catherine ARENOU, DELEGUEE SUPPLEANTE
Karima CHAIB, DELEGUEE SUPPLEANTE

Pouvoirs : Néant

Communauté non représentée : Néant

Assistaient à la séance :

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

| | | | |
|--|---|---|----------|
| <u>Communauté Urbaine</u> | : | | 1 |
| <u>Communauté d'Agglomération</u> | : | | 1 |
| <u>Communauté de communes</u> | : | | 1 |
| <u>QUORUM</u> | : | | 9 |
| <u>Délégués présents</u> | : | 16 jusqu'à la délibération 260616-8, 20 pour les délibérations suivantes | |
| <u>Pouvoirs</u> | : | | / |
| <u>Délégués comptant pour le vote</u> | : | 16 pour les délibérations n°260616-1 à n°260616-8 17 pour les délibérations n°260616-9, n°260616-11, n°260616-12, n°260616-13 et n°260616-14 16 pour la délibération n°260616-10 (compte administratif 2025) | |

OBJET : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) ET DE LA COMMISSION DES ACHATS DU SYNDICAT

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1414-2, L1414-3 et L1414-4 ;

VU le code de la commande publique ;

CONSIDERANT la nécessité de procéder à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres ;

CONSIDERANT également la volonté de conserver la commission dite des achats, créée en 2020, ayant pour rôle de donner un avis consultatif préalable à l'attribution des marchés supérieurs à 90 000 € HT et ne relevant pas de la compétence de la commission d'appel d'offres ;

LE COMITE,

Après avoir procédé réglementairement aux opérations de vote,

PROCLAME, à l'unanimité, en qualité de membres de la Commission d'Appel d'Offres du syndicat, les délégués cités ci-après :

1^{ER} Tour :

Membres titulaires :

| | |
|------------------------------|----------|
| - Monsieur Michel LEPERT | CA SGBS |
| - Monsieur Yann PERRON | CU GPS&O |
| - Monsieur Stéphan CHAMPAGNE | CU GPS&O |
| - Monsieur Alexandre GREVET | CA SGBS |
| - Monsieur Alain GAGNE | CCPIF |

Membres suppléants :

| | |
|--------------------------------------|----------|
| - Madame Christine ALLIBERT-FUMINIER | CA SGBS |
| - Monsieur Gilles LECOLE | CU GPS&O |
| - Madame Maryse DI BERNARDO | CU GPS&O |
| - Madame Aline BILLET | CA SGBS |
| - Monsieur Dominique PIERRET | CU GPS&O |

DECIDE de conserver la commission des achats, créée en 2020, ayant pour rôle de donner un avis préalable consultatif à l'attribution des marchés publics dont le montant est supérieur à 90 000 € HT et ne relevant pas de la compétence de la commission d'appel d'offres.

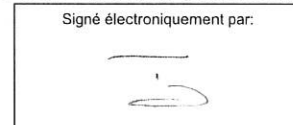
PRECISE que cette commission des achats est composée des membres de la commission d'appel d'offres mais ne dispose d'aucun pouvoir décisionnel et se réunit sans exigence de quorum.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le
Transmis en préfecture et affiché le

03 JUL. 2026
03 JUL. 2026

Pour Extrait Conforme

Signé électroniquement par:



François DAZELLE

Président du Syndicat Intercommunal

Alain GAGNE
Secrétaire de séance

La présente délibération ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.